

ABONNEMENT.

SAUMUR: Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RESERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

3 Mars 1884.

Chronique générale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 4 mars. — Discussion sur le projet de loi relatif à l'enseignement primaire. M. Steeg présente au nom de la commission un nouveau texte de l'article 17. La commission propose de décider que la laïcisation sera complètement effectuée pour les écoles de garçons dans un délai de 5 ans, à partir de la promulgation de la loi.

Le ministre de l'instruction publique dit qu'il lui est impossible d'accepter la solution proposée par la commission.

Le président donne lecture de la rédaction qui interdit la nomination d'instituteurs congréganistes quatre ans après la promulgation de la loi, et la nomination d'institutrices congréganistes six ans après cette même promulgation. M. Bousquet fait remarquer que cette rédaction n'est pas un amendement, mais un nouveau projet du gouvernement.

Le président dit que les membres du gouvernement ont le droit de déposer des projets qui sont soumis à la procédure ordinaire.

M. Freppel soutient que les délais demandés par la commission et par le gouvernement sont également insuffisants, si l'on tient compte des considérations budgétaires.

M. Paul Bert, rapporteur, dit que la commission ne peut accepter la nouvelle rédaction du gouvernement. La majorité ne voudra pas se déjuger et reculer devant l'allégation d'impossibilités pratiques qui n'existent pas.

M. Haentjens signale le danger d'une mesure qui entraînerait une augmentation de dépense de 12 millions.

L'amendement du ministre de l'instruction publique est mis aux voix, et, à la majorité de 239 voix contre 224, n'est pas pris en considération.

Les deux paragraphes de l'article 17 de la commission sont adoptés par 326 voix contre 98.

LES TRIPOTAGES.

Y a-t-il tripotage dans la question des fournitures de l'armée?

S'il n'y a pas tripotage financier, à coup sûr il y a tripotage politique.

En y regardant de près, on trouverait peut-être les deux.

C'est une grave affaire que les fournitures de l'armée, puisqu'elle touche à la défense nationale.

Sur ce point, les convois électoraux et autres devraient se taire.

Et il ne devrait pas être permis à un gouvernement, qui a été éclairé par les désordres de la campagne de 1870-71, de commettre des sottises qui frappent tous les yeux.

On avait renoncé à la concentration, qui était un danger. L'équipement de l'armée se divisait en douze lots.

Cette réforme a été rendue illusoire par le cahier des charges qui permet l'adjudication de quatre lots à une seule personne.

Autre chose: des ateliers comme ceux de Limoges sont supprimés. — Et l'on donne à Besançon et à Rennes plus de commandes que ces deux villes n'en peuvent fournir.

Remarquez que Besançon est une ville frontière, c'est-à-dire mal située pour les approvisionnements.

Pourquoi Besançon? Nous allons le dire. Il y a dans cette ville un banquier qui rend à M. Waldeck-Rousseau les plus grands services. Cet homme aimable dont la bourse est ouverte à l'opportunisme, fut décoré il y a quelques semaines en guise d'intérêts; et il disait aux habitants de Besançon étonnés: « Oui, un instant la manufacture a été menacée pour des raisons stratégiques. Mais grâce à l'appui bienveillant du ministre de

l'intérieur, grâce à l'amitié dont il m'honore, j'ai pu obtenir non-seulement le maintien de l'état actuel, mais encore de nouveaux ateliers. »

N'est-ce pas d'un cynisme monstrueux?

M. Casimir Périer, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, a déclaré à la tribune qu'il ne connaissait pas le banquier de Besançon. Quelle plaisanterie! C'est M. Waldeck-Rousseau qui a demandé pour ce personnage une faveur propre à faciliter sa prochaine élection. Et Casimir ne serait pas au courant? A d'autres, M. le sous-secrétaire. Quand on fait des mensonges, il faudrait les coudre avec du fil moins blanc.

Passons à Rennes; on lui double ses fournitures.

Pourquoi cette ville est-elle favorisée aux dépens des autres?

Deux députés du département sont ministres. Voilà la raison.

La France, qui connaît le personnel républicain, craint que les députés oublient les promesses qu'ils ont faites au moment des élections. Un grand nombre, en effet, ont promis de voter l'augmentation du traitement des instituteurs et institutrices. Au moment où la proposition Paul Bert va venir en discussion, la France leur rappelle ces engagements en ces termes:

« Au moment du vote de la loi relative à l'augmentation du traitement des instituteurs et des institutrices, il est peut-être utile de faire un appel à la mémoire de quelques députés.

Certains d'entre eux se sont dans leurs programmes électoraux formellement engagés à voter cette augmentation. Tiendront-ils cette promesse ou l'oublieront-ils dans la crainte de déplaire aux ministres? Le nom et l'opinion politique de plusieurs de ces députés est un sûr garant du contraire; mais l'opportunisme des autres ne leur fera-t-elle pas trouver inopportun d'accepter cette loi de justice et d'honneur? » L'événement le montrera.

Au palais, on dit que le gouvernement aurait la singulière idée de poursuivre les journalistes qui ont prétendu connaître l'auteur du vol des postes.

Nous nous demandons sous quelle forme ce prétendu délit pourra être spécifié.

Il y a un voleur, c'est certain. Ce voleur n'a pas été pris, c'est encore certain.

C'est à la police et non pas aux journalistes de dire son nom.

La commission sénatoriale relative aux aliénés a rejeté par 5 voix contre 4 l'article 4, réservé jusqu'ici.

Cet article dispose que, dans un délai de huit années, chaque département sera tenu d'avoir un asile public, destiné à recevoir et à soigner les aliénés ou de traiter à cet effet avec un asile public ou un quartier d'hospice spécial, soit de ce département, soit d'un autre département.

Le second paragraphe porte que deux ou plusieurs départements pourront créer et entretenir à frais communs un asile public d'aliénés.

Le sort de Kropotkine préoccupe toujours beaucoup les feuilles opportunistes et intransigeantes.

Le XIX<sup>e</sup> Siècle annonce qu'à la suite de renseignements fournis sur l'état de santé du prince Kropotkine, il a été décidé que ce délégué serait transféré de la maison centrale de Clairvaux dans une maison de la région du Midi, où une installation spéciale lui sera réservée.

« Nous voulons encore croire, dit à ce sujet l'Intransigeant, que le gouvernement ne prendra pas une pareille mesure qui ne changerait rien au sort de Kropotkine, si injustement frappé par la justice française. Clairvaux ou Nîmes, n'est-ce pas toujours la maison centrale dans toute son horreur? »

Kropotkine est gravement malade: le médecin de Clairvaux l'a constaté. M. Grévy,

12 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET

CHATEAU DE ROCNOIR

Deuxième partie.

HUIT ANS APRÈS.

IV. — LES ASSASSINS.

Quelques jours après les événements que nous venons de raconter, Laurent, Brutus et Scévola se trouvaient réunis au pied des ruines du château de Rocnoir. Scévola avait été pendant la révolution l'exécuteur des hautes œuvres de Laurent. Le crime unissait ces trois hommes dans une pensée commune d'attaque et de défense. Leur passé les rivait l'un à l'autre pour l'avenir.

— Ainsi, citoyen Brutus, c'est bien ici que doit avoir lieu le rendez-vous? demandait Laurent.

— Je t'ai déjà dit, citoyen, que j'avais surpris le secret de cette entrevue lorsque je me suis rendu à Feleune.

— Fort bien, citoyen; tu as bien mérité de la patrie.

— Tu te crois sans doute au club, citoyen Laurent, fit Brutus. Il est vrai que nous avons souvent confondu nos intérêts avec ceux de la patrie, mais sans jamais perdre de vue les nôtres.

— Bien bête qui ferait autrement, affirma Scévola.

— Les niais seuls se payent de grands mots, fit Brutus. Étaient-ils nombreux, hein?

— Mais à quoi penses-tu, citoyen Laurent?

— A la perspicacité du citoyen Brutus.

— Tu me flattes, citoyen, mais ce n'est pas sans raison, fit Brutus en prenant un air superbe. C'est moi qui ai éventé la mèche.

— Et moi donc, qu'ai-je fait? objecta Scévola avec mécontentement.

— Ne nous disputons pas, mes amis, ce n'est pas le moment...

— N'est-ce pas moi, dit Scévola avec force, qui ai découvert que la naissance de Fernand Denys est entourée de mystère; que le citoyen François Denys avait bien un fils de cet âge, mais que ce fils est mort à Rocnoir, qu'on ne sait d'où celui-ci vient et qu'il pourrait bien être le fils de quelque émigré.

— Crois-tu, citoyen Brutus, que cette découverte ne soit pas importante?

— Très-importante, citoyen Scévola, trop importante même, dit Laurent avec force. Un émigré, un noble chez le fils du vieux Nicolas... Si c'était le fils du marquis!... Il faut qu'il meure.

— Qu'il meure! répétaient les trois complices. Après quelques instants de silence, Laurent tressaillit:

— Que vois-je, dit-il, on s'avance de ce côté.... C'est la marquise.

En effet, c'était elle. Depuis la funeste journée où, huit ans auparavant, tant d'événements et de malheurs l'avaient accablée à la fois, la marquise de Rocnoir, retrouvée dans les décombres par le fidèle Nicolas, avait été l'objet de ses soins, de ses prévenances et de son respect, qui semblaient augmenter avec le malheur. La crainte des révolutionnaires, qui se rappelaient le courage du marquis de Rocnoir, qu'ils avaient compté au nombre de leurs plus dangereux ennemis, éloigna de la marquise le comte de Villefort. Pour ne pas contrarier son mari, pour ne pas l'effrayer surtout, la comtesse ne voyait plus son amie, qui d'ailleurs eût été incapable de la comprendre.

Cependant la folie de la marquise était douce. C'était un prostration presque complète. Elle restait des journées entières sans se mouvoir. De temps en temps, la nature se réveillait, mais c'était l'effroi qui lui rendait la vigueur et une énergie factice.

Au moment où elle passait devant ses trois ennemis, sans les apercevoir, elle était dans un de ces moments de surexcitation. Elle étendait les bras, elle paraissait se garantir d'une vision terrible.

— Par pitié, s'écriait-elle, épargnez-le... Il n'a fait de mal à personne... Les misérables! Ils le poursuivent... Du feu... des flammes... Fuyez... Sauvez notre fils... M. Laurent ne vient pas... Il nous abandonne... Quels sont ces cris sanglants... Fuyons...

En prononçant ces paroles, la marquise prit son élan, dans une course désordonnée, à travers le parc. Elle alla se blottir non loin de là.

Ce spectacle, qui était de nature à émouvoir des cœurs de bronze, fut sans effet sur ces trois misérables, qui n'avaient plus d'humain que la figure, auxquels l'appât de l'argent avait donné la férocité du tigre qui se délecte des chairs palpitantes de sa victime.

— Encore une aristocrate que j'aurais bien voulu dépêcher, dit Scévola avec cynisme. Ton indulgence te perdra, citoyen Laurent.

— En quoi cette femme nous gêne-t-elle? Elle est folle, et tous les médecins ont été unanimes à déclarer que la raison ne pourrait lui être rendue que par le fait d'un événement qui frapperait autant son imagination que celui qui a causé sa folie.

— Tu comprends bien que personne n'est disposé à brûler son château en son honneur, et qu'il n'est personne surtout qui se laisse complaisamment égorger pour elle, afin de rendre le tableau identique.

— C'est dommage quand même. D'ailleurs, ci-

qui vient encore de gracier deux condamnés à mort, doit rendre à la liberté le citoyen qui se meurt lentement dans une prison de la République française. »

Samedi, à midi, la famille ne savait pas encore où le prince serait transféré. On parle d'Alger, des îles d'Hyères, de la prison centrale de Nîmes. Mais Pierre Kropotkine refuserait d'aller dans cette prison, qui est très-malsaine. Enfin, voici le bouquet : M. Amoureux va proposer au conseil municipal de payer à la maison Dubois la pension du prince.

Pourquoi ne condamnerait-on pas M. Grévy à lui céder les appartements de l'Élysée ?

Le 24 février, a pris fin le deuil porté par les royalistes à l'occasion de la mort de Henri V.

#### L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

L'Académie française est au grand complet. Ce fait est très-rare dans les annales de l'Institut. Aussi, nous nous faisons un plaisir de citer ici les noms des quarante immortels avec la date de leur naissance.

MM.	Mignet, né en 1796, doyen d'âge.	
De Viel-Castel	né en 1800	1800
J.-B. Dumas	—	1800
Victor Hugo	—	1802
Le duc de Noailles	—	1802
Cuvillier-Fleury	—	1802
Nisard (Désiré)	—	1806
Ernest Legouvé	—	1807
Le comte d'Haussonville	—	1809
Xavier Marmier	—	1809
De Lesseps	—	1809
De Falloux	—	1811
Casimir Doucet	—	1812
J. Simon	—	1814
John Lemoinne	—	1815
E. Labiche	—	1815
Rousse	—	1816
Emile Augier	—	1820
Le duc de Broglie	—	1821
O. Feuillet	—	1821
De Nazarde	—	1821
Rousset	—	1821
Le duc d'Aumale	—	1822
Maxime Du Camp	—	1822
Louis Pasteur	—	1822
E. Renan	—	1823
Cherbuliez	—	1823
Gaston Boissier	—	1823
A. Dumas	—	1824
E. Olivier	—	1825
Le duc d'Audiffret-Pasquier	—	1825
Mézières	—	1826
Caro	—	1826
M <sup>r</sup> Perraud	—	1828
H. Taine	—	1828
E. About	—	1828
Sardou	—	1831
Paileron	—	1834
Sully-Prudhomme	—	1839
François Coppée	—	1842

Il y a donc entre M. Mignet et M. Coppée une différence de quarante-six ans.

Après la conversion de M<sup>lle</sup> Singer, en voici une autre — dans le même monde lyrique.

Un de nos confrères nous annonce que M<sup>lle</sup> Nevada va abjurer ces-jours-ci la religion protestante. Elle aurait pour parrain

toyen Laurent, il faut enfin que je te le dise, tu as trop de relations avec ces gredins d'aristocrates.

« C'est une rude besogne que tu m'as mise sur les bras, en me faisant entrer comme garde-chasse chez le citoyen de Villefort. La citoyenne me déplaît souverainement avec ses grands airs. Elle me regarde à peine, me donne des ordres avec hauteur et d'un air si dédaigneux, surtout depuis quelques jours.

— Ils changent donc tous depuis quelque temps, dit Brutus, dont l'orgueil souffrait, comme au premier jour, des réparties mordantes du père Nicolas. C'est à en mourir de rage.

— Vraiment, citoyen Laurent, continua Scévola, tu as eu tort autrefois, quand c'était si facile, de ne pas me laisser abattre cet oiseau de mauvais augure.

— Tu ne comprends rien à la diplomatie, mon bon Scévola. Plus tard tu reconnaitras que j'avais des motifs bien puissants d'agir. Ils porteront leurs fruits. Patience donc.

Soudain un bruit de pas se fait entendre, les branches s'écartent avec violence et un homme en courant se heurte à Scévola et le regarde avec étonnement :

— Ah ! bah ! dit-il, quelle rencontre !

— Prends donc garde, jeune homme, fit Scévola avec aigreur.

— Qu'est-ce encore, mon fils ? interrogea Laurent.

M. Charles Gounod et pour marraine M<sup>me</sup> Mackey.

La cérémonie du baptême aura lieu le 6 mars, dans la chapelle des RR. PP. Passionnistes anglais, avenue Hoche, Paris. (L'Impresario.)

On écrit d'Aix :

« Il vient de se passer, dans notre ville, un fait scandaleux et sacrilège qui dépasse l'enlèvement impie des ornements sacrés de la chapelle expiatoire de Paris.

« On a vendu jeudi dernier, à la criée, les vases et ornements sacrés ayant appartenu à la chapelle de l'école normale des demoiselles de cette ville, où la nouvelle loi supprime l'aumônerie.

« On les a mis à l'encan comme de la vieille ferraille. Les calice, ciboire, ostensor circulaient d'un brocanteur à un portefaix et vice versa ; les chapes et chasubles appendaient pêle-mêle dans les salles comme des détroques de carnaval.

« Les élèves voulaient, dit-on, conserver une statue du Sacré-Cœur qu'elles avaient achetée !

« Le Sacré-Cœur, comme la statue de la Vierge, comme celle de saint Joseph, a été vendu. Pour le prix de ces trois statues, on aura une belle Marianne. »

#### LA CRISE INDUSTRIELLE.

La crise industrielle a atteint la confection de chaussures, qui avait autrefois une grande importance, et qui se trouve aujourd'hui dans un état morbide, précurseur sinistre d'une mort prochaine.

Il y a peu d'années, elle s'enrichissait par une exportation active et abondante ; à présent, elle ne peut soutenir la concurrence d'une importation générale et envahissante, devant laquelle il semble inévitable qu'elle disparaisse entièrement avant qu'il soit longtemps.

A Nantes, par exemple, la grande cordonnerie occupait naguère plus de mille ouvriers largement rétribués ; en ce moment, elle n'en alimente pas plus de cent, et, avant peu, elle sera contrainte de les congédier, les patrons perdant chaque jour de l'argent et ne pouvant se condamner à la faillite, sous prétexte de soutenir une lutte impossible.

La tannerie joint encore, comme on dit, « les deux bouts ; » mais la cordonnerie agonise : elle devra succomber, tuée par l'industrie allemande, qui s'est emparée de tous les marchés, même du nôtre.

Cela est affligeant au dernier degré et nous promet des jours sombres et douloureux.

S'il s'agissait d'un fait particulier, il serait peut-être aisé d'y pourvoir ; mais le mal est général ; il frappe toutes les branches du travail national ; il porte partout ses ravages ; on n'essaie presque plus de le combattre, tant il semble irrésistible. Par lui tout sera ruiné ; c'est-à-dire par lui tout périra.

Voilà le plus net résultat de toutes les allé-

chantes et solennelles promesses faites aux travailleurs par la République. « Plus de beurre que de pain » aboutit à la misère, et la misère prépare presque inévitablement la guerre sociale, dont il est aisé de démêler les suites et de prévoir les effroyables conséquences.

Et nos gouvernants paraissent ne se douter de rien. Occupés de défendre leurs portefeuilles et leurs places, ils estiment que tout est sauvé s'ils parviennent à se maintenir tant bien que mal au pouvoir ; ils considèrent que la France doit être heureuse et satisfaite s'ils réussissent à arracher le régime républicain au naufrage, ne pouvant d'ailleurs parvenir à le préserver du déshonneur.

Il est vrai que l'indifférence publique, cet autre mal dont nous souffrons si cruellement, les garantit et les protège, en attendant l'heure de l'explosion inévitable et certaine, où il leur sera demandé un compte sévère de leurs coupables erreurs, et où le pays, soulevé par l'indignation et la plus légitime des colères, leur infligera de durs et justes châtements.

L'indifférence en matière de politique sociale est non moins funeste que l'indifférence en matière de religion, mais elle a moins de durée.

C'est là-dessus qu'il faut tabler pour ne pas désespérer absolument des destinées tant compromises de notre malheureux pays.

En tout cas, il n'est pas une seule de nos industries qui ne souffre au profit de l'étranger. Témoin cet article d'un journal de Francfort, qui disait récemment :

« Un ralentissement notable s'est produit dans la fabrication allemande ; mais le malaise qui nous menaçait va cesser, le gouvernement français venant de décider d'adjudger des travaux considérables que notre industrie peut seule exécuter, à l'exclusion de l'industrie française. Rassurons-nous donc : la crise continuera de sévir chez nos voisins ; mais, après nous avoir menacés, elle ne nous atteindra pas. »

Voilà ce qu'on écrit en Allemagne ; et ce n'est là, hélas ! que la moitié à peine de la vérité.

#### ÉTRANGER

##### VICTOIRE DES ANGLAIS DANS LE SOUDAN.

Londres, 1<sup>er</sup> mars.

Le *Daily Telegraph*, dans sa seconde édition, publie une dépêche de Souakim, ce matin à onze heures, annonçant qu'une bataille, qui a duré toute la journée, a été livrée hier à l'ennemi, lequel a été battu sur tous les points.

Londres, 1<sup>er</sup> mars.

Une dépêche du contre-amiral Hewitt, confirmant la victoire du général Graham, annonce que les Anglais ont pris 4 canons Krüpp, 2 canons Howitzer et 4 mitrailleuses.

Les pertes de l'ennemi sont considérables.

Les troupes anglaises ont eu 24 tués et 442 blessés.

Le Caire, 1<sup>er</sup> mars.

Gordon a envoyé 2,000 nègres sur le Nil blanc pour protéger Kartoum.

Le colonel Stewart, aide de camp du général Gordon, est rentré à Kartoum, revenant de remplir une mission conciliatrice dans la région du Nil blanc.

Cette mission a échoué. Les vapeurs qui ramenaient le colonel Stewart et sa suite ont descendu le fleuve sans être inquiétés, mais de nombreux indigènes qui gardaient une attitude menaçante ont été aperçus à divers endroits sur les rives du Nil blanc.

On assure que le gouvernement anglais consent à envoyer à Assouan 2 bataillons de troupes anglaises. La date du départ n'est pas encore fixée.

Des avis particuliers de Kartoum assurent que l'enthousiasme populaire qui s'était manifesté à l'arrivée de Gordon s'évanouit rapidement, et que la confiance éprouvée d'abord fait place maintenant à des craintes graves.

Les tribus au-delà de Kartoum se moquent, dit-on, de la proclamation de Gordon.

Ces dispositions hostiles expliquent l'insuccès de la mission Stewart sur le Nil blanc.

On ajoute que le colonel Stewart retournera sur le Nil blanc avec 2,000 bachibouzoucks pour faire une reconnaissance.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1<sup>er</sup> mars.

La séance a été peu animée ; il faut avant tout procéder à la liquidation de toutes les positions ; on ne peut donc engager de nouvelles opérations tant que le terrain se trouve encombré. Les cours se sont un peu abaissés, souhaitons que le mouvement rétrograde ne prenne pas de plus grandes proportions.

Les Rentes ont été compensées aux cours suivants :

3 0/0 76.05 ; — l'amortissable 77.05 ; — l'amortissable 1854 76.25 ; enfin on a fixé à 105.65 le cours de compensation du 4 1/2 0/0. Comme nous le disions au début, les transactions ont fait complètement défaut, on s'est donc occupé de coter les rentes comme suit :

Le 3 0/0 a clôturé à 77.95 ; l'amortissable à 77 ; le 3 0/0 nouveau à 76.15 ; le 4 1/2 perd 22 centimes à 105.45.

Parmi les valeurs qui ont gardé un bon courant d'affaires, notons l'action du Crédit Foncier qui a été traitée à 1,235.

Le groupe des Obligations Foncières et Communales est toujours l'objet de nombreuses affaires. La petite épargne recherche surtout les Obligations Foncières de 1879 dont les tirages offrent des avantages nombreux.

Les titres des Compagnies françaises de chemins de fer ont fait preuve d'une tenue remarquable ; on a coté à peu près les prix de la veille.

Le Lyon s'est donc inscrit à 1,225, le Midi à 1,125, le Nord à 1,692.50 ; l'Orléans est très-ferme à 1,295.

Les actions de Suez et de Panama sont très-visées par la haute Banque, qui semble vouloir pousser les cours vigoureusement.

Les demandes de reports sont toujours reçues par la Banque des Communes.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Ecole de Tir du 3<sup>e</sup> bataillon du 70<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

5<sup>e</sup> Séance pratique du 2 mars 1884.

Carabine Flobert, cartouches Bosquette. — Tir à 20 mètres.

Tireurs..... 15

Balles tirées..... 90

Nombre de balles mises..... 74

Nombre de points obtenus... 334

Le pour cent est de 82.22.

Prix : une épingle-insigne en argent.

M. Lamoureux, soldat au 70<sup>e</sup> territorial d'infanterie.

Par décision de M. le Général commandant la 18<sup>e</sup> division militaire, le 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie a été désigné pour fournir à la Société les cartouches à tir réduit qui lui sont nécessaires.

6<sup>e</sup> Séance au Stand des Récollets, le dimanche 9 mars 1884, de 4 heures à 3 heures du soir.

Une bonne nouvelle pour notre public. Le jeudi 13 mars courant, au théâtre de Sa-

— C'est étrange, je croyais avoir entrevu une figure jeune et gracieuse, tandis que...

Il continua sa phrase par une pantomime peu agréable pour Scévola.

— Tudieu, jeune homme, j'ai autre chose à faire qu'à m'habiller en freluquet.

Cet entretien prenait une tournure peu agréable pour Laurent, qui se bâta d'intervenir.

— Je suis las enfin, mon fils, de te répéter que ta conduite et tes légèretés sont loin de me satisfaire. Tu dissipes follement une jeunesse et une ardeur que tu devrais employer à de grandes conceptions. Tu as donc oublié que quand on chante comme la cigale, pendant le printemps de la vie, on se trouve sans ressources lorsque vient l'hiver, c'est-à-dire la fortune adverse.

— Mais il faut que jeunesse se passe.

— Je désespère de ton avenir, mon fils. C'est ce que je ne cesse de te répéter. Mais je ne suis pas fâché de te faire ces observations devant ces citoyens, qui pourraient croire que j'ai une trop grande indulgence pour tes faiblesses.

— Ces citoyens ne sont pas non plus sans faiblesse. Scévola lui-même, avec sa mine rébarbative, n'en est pas exempt. Et je connais...

— Hum ! fit Scévola, à la fois mécontent et embarrassé.

— Quant au citoyen Brutus, il est très-bien famé en certains lieux qui ne le sont guère.

— Vous franchissez le mur de la vie privée, reparti Brutus.

Le voit, Hector Laurent payait d'audace. Il se défendait en attaquant. Cela lui était d'autant plus aisé que son père lui-même était bien coupable. Laurent avait élevé son fils sans principes religieux, et il était étonné de son œuvre. Aujourd'hui, comme Chanaan, Hector allait dévoiler les faiblesses de son père.

— Mon père, continua-t-il en s'adressant avec intention à Scévola et à Brutus, m'a reproché, en un discours bien orthodoxe, mon expérience en certaines matières délicates ; il m'a dit que j'étais un fort mauvais sujet. C'est une erreur ou du moins une exagération. On noircit si aisément les meilleures réputations. Dernièrement, un mauvais plaisant prétendait que je chassais de race.

— Comment ? fit Laurent avec courroux.

— Je l'ignore, mon père. J'ai coupé court à ces odieuses insinuations en m'éloignant...

« Mais où est donc le jeune élégant que j'ai aperçu tout à l'heure lorsque je suis tombé sur ce... »

Il fit une horrible grimace en regardant Scévola et s'éloigna en courant.

(A suivre.) J. GONDY DU JARDINET.

représentation de *Ruy-Blas*, avec l'assentiment tout particulier de Victor Hugo. Cette représentation sera donnée par la tournée artistique sous la direction de M. Haumont. Les principaux rôles seront joués par M. Julien Hamel, de la Comédie-Française, M. Haumont, M<sup>lle</sup> Harly, de l'Odéon, et M. Collin, du Vaudeville.

Les allumettes deviennent de plus en plus mauvaises: il faut en frotter dix, pour en allumer une. Quant aux allumettes purement souffrées des deux bouts, on les a tellement raccourcies qu'un seul bout peut être utilisé. Les bois sont humides; le nombre des allumettes en boîtes à 10 et 15 centimes est diminué. Aucun contrôle n'est exercé. Bref, le public est exploité d'une façon indigne et scandaleuse. Vainement, les protestations s'accumulent, les plaintes se multiplient: la Compagnie ne tient compte de rien, et le gouvernement ferme les yeux, parce qu'il lui faut ouvrir la main!

Il avait été question de supprimer cet impôt, qui a pris maintenant, grâce à l'abus que fait la Compagnie de son monopole, des proportions énormes. Mais le gouvernement, qui fait argent de tout, parce qu'il n'a plus d'argent pour rien, ne l'entend pas ainsi.

M. Labuze a été entendu par la commission chargée d'examiner la convention passée avec la Compagnie des allumettes.

Le sous-secrétaire d'Etat aux finances a exposé d'abord que l'Etat ne pouvait pas renoncer à l'impôt sur les allumettes, qu'il ne pouvait pas davantage fabriquer les allumettes en régie ni recourir au système défectueux de la fabrication libre et à la perception de l'impôt au moyen de bandes timbrées. M. Labuze a insisté sur ce point que le maintien du privilège de la Compagnie actuelle était la combinaison la plus sérieuse et la plus profitable, puisqu'elle augmentait d'un million le revenu de l'Etat.

On a bien lu: Il faut conserver le système actuel parce qu'il est le plus profitable à l'Etat; le contribuable, le public n'est rien: il n'a qu'à payer; et s'il n'est pas content, eh bien! on le fera payer davantage.

PROPOS DE LA RAGE.

M. Pasteur a fait, lundi, une intéressante communication à l'Académie des sciences sur la rage. Le savant expérimentateur a reconnu que l'injection intracrânienne du virus rabique donne toujours une rage aiguë, tandis que l'injection intraveineuse donne une rage tantôt aiguë, tantôt chronique avec paralysie, mais sans fureur ni aboiements. Si l'on inocule à un chien des fragments de moelle ou de nerf, sciatique, pneumogastrique, provenant d'un chien enragé, on lui communique la rage. Enfin, M. Pasteur a annoncé qu'il a rendu vingt chiens réfractaires à la rage en ne leur inoculant d'autres virus que le virus rabique. Il se réserve de dire quels sont ces virus dans une communication ultérieure.

A la même séance, M. Paul Gibier, préparateur de M. le professeur Bouley au Muséum, a fait connaître le résultat de son expérience sur la rage. Le jeune physiologiste a constaté que les poules et les pigeons auxquels on inocule la rage contractent la maladie, mais guérissent toujours spontanément. Un fragment de cervelle provenant de ces oiseaux et injecté à des rats et à des cochons d'Inde rend ces animaux enragés. Toutefois, M. Gibier a reconnu qu'au bout de trente jours la cervelle d'un pigeon enragé ne transmet plus la rage.

Grand Théâtre d'Angers.

On a donné, jeudi dernier, le *Pardon de Ploërmel*, de Meyerbeer. Pas une place n'est restée vide.

Le *Pardon de Ploërmel* est une œuvre charmante, qu'on entend toujours avec intérêt. La direction y avait apporté tous ses soins, et elle a réussi.

L'orchestre était conduit par M. G. Lelong, remis d'une trop longue indisposition. L'ouverture, très-bien exécutée, lui a valu de nombreux applaudissements. Quant à l'opéra, il a été enlevé, et il n'y a vraiment que des éloges à donner aux artistes. Le rôle important est celui de la première chanteuse, qui tient la scène presque constamment pendant les trois actes, et dont la partie de chant est remplie de difficultés. M<sup>lle</sup> Marie Garcia s'en est acquittée très-brillamment. La « Dinorah » de Meyerbeer ne pouvait trouver une interprète plus gracieuse, plus sûre de son rôle et qui répondit mieux à l'intention du compositeur. Elle a dit avec une exquise délicatesse l'air « Ombre chérie », une perle de la partition. L'excellent artiste a eu les honneurs de la soirée; on l'a rappelée et un magnifique bouquet lui a été offert. (Union de l'Ouest.)

Samedi soir, on a joué *Faust*, avec danses au 2<sup>e</sup> tableau et au 5<sup>e</sup> acte. Hier soir, 2<sup>e</sup> représentation du *Pardon de Ploërmel*.

Nous lisons dans la *Gaulois*:

« Les Concerts populaires de Marseille ont eu lundi un gros succès avec *David*, le poème symphonique de M. Paul Milliet et Jules Bordier.

» M. Jules Bordier est le fondateur des Concerts populaires d'Angers; c'est aussi un musicien de grand talent, à qui il ne manque plus que le baptême parisien.

» Nous espérons qu'il l'obtiendra bientôt, avec son opéra-comique *Nadia*, dont le livret est de M. Paul Milliet, son heureux collaborateur. L'ouverture de cet ouvrage a été exécutée naguère par l'orchestre Peter Benoit, en Belgique. »

CONSEILS ET RECETTES.

La coqueluche est une indisposition sinon dangereuse, mais au moins fort ennuyeuse chez les enfants. Cette affection, commune dans nos villes à ce moment de l'année, est

guérie en quelques minutes par l'inhalation du gaz carbonique contenu dans les eaux de seltz, la limonade gazeuse et le vin de Champagne.

Le docteur Petit est l'heureux inventeur de ce remède des plus commodes et à la portée de toutes les mères de famille. Un autre médecin, le docteur Compardon, prête l'appui de son expérience au remède préconisé par son confrère en affirmant avoir guéri les coqueluches les plus tenaces en faisant respirer aux enfants l'acide carbonique qui se dégage d'un flacon d'eau de seltz.

Il paraît que c'est une sorte de hasard qui avait fait découvrir ce spécifique emprunté à l'observation suivante: « Sur la route de Clermont à Royat se trouve une grotte à gisement d'acide carbonique comme celle du Chien, à Naples. Des enfants atteints de la coqueluche sont entrés dans la grotte de Royat et en sont sortis guéris. » La conclusion était facile à trouver.

Sans garantir la cure de toutes les coqueluches par l'emploi de l'acide carbonique, nous croyons utile de le recommander aux intéressés en évitant bien entendu les malades qui pourraient amener une asphyxie.

VIANDE DE PORC CONSERVÉE A L'EAU SALÉE.

Ceci peut servir dans bien des ménages. Il faut, — par kilogrammes de viande, — 500 grammes d'eau pure et 250 grammes de gros sel gris.

On fait bouillir l'eau et le sel, en y ajoutant les épices ou condiments préférés; puis, dans cette eau bouillante, on fait cuire à moitié la viande.

Celle-ci, moyennant une aussi simple préparation, — à la condition toutefois d'être constamment maintenue dans l'eau salée, — se conserve toute l'année parfaitement savoureuse et saine. Elle peut même voyager.

Il ne reste, quand on veut la consommer, qu'en en achever la cuisson, — sauf, en la lavant à l'eau pure, à la dessaler plus ou moins, selon la manière dont elle doit être accommodée.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré*:

TEXTE: Courrier de Paris, par Jérôme. — Menus faits. — L'exposition de Nice, par X. D. — Théâtres, par Damon. — Les ordres mendicants, par H. Vernoy. — La dernière élection à l'Académie, par Ch. F. — Courrier du Palais, par M<sup>lle</sup> Guérin. — Les couloirs du Parlement anglais, par R. Bryon. — Les nouvelles canonnières destinées à opérer sur les fleuves du Tonkin, par H. V. — Les îles Nicobar, par R. Bryon. — Récits de tous les pays: *Le Tricorne* (fin), par Pedro de Alarcon, trad. de Th. Bentzon. — Aden, par X. Dachères. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M<sup>lle</sup> Iza de Cérigny. — Echecs.

GRAVURES: Exposition internationale de Nice: vue intérieure et vue extérieure de l'aquarium. — Espagne: Moines mendicants. — Paris: Pendant les jours gras. — Les hommes du jour: M. Ferdinand de Lesseps (portrait d'après nature). — Les affaires du Tonkin: *Pionnier*, nouvelle canonnière destinée à opérer sur les fleuves du Tonkin, construite par l'usine Claparède, à Saint-Denis. — Aden: La baie du Télégraphe. — Vue des îles Nicobar. — Les

couloirs du Parlement anglais (quatre dessins). — Canada: Un château de glace à Montréal. — Rébus.

Abonnements: un an, 21 fr.; six mois, 11 fr.; trois mois, 6 fr. Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr. Union postale . . . . . 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro du 29 février:

TEXTE. — Un Aveugle à Biskra. — Un Timide, par M. A. Bachelin. — Se souvenir (suite), par M. E. Noël. — Godthauf Derk, nouvelle, par M. J. Girardin. — Les Peuples tributaires du Céleste-Empire, par M. Camille Imbault-Huart. — Mariette-Bey; le Musée de Boulaq, par M. Arthur Rhoqué. — Le Langage des Oreilles.

GRAVURES. — Une Place à Biskra. — Palais des grands maîtres et Chapelle souterraine de Saint-Jean, à Malte. — Le Christ du Parlement, au palais de Justice de Paris. — Peinture chinoise sur soie (dix-huitième siècle): Ambassadeurs se rendant au palais impérial. — Musée de Boulaq: Peinture d'un tombeau de l'Ancien Empire, à Mejdoum.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7<sup>e</sup> année).

LUNDI 3 mars 1884,

UNE REPRÉSENTATION DE

LE PETIT LUDOVIC

Comédie en 3 actes, de MM. Henri Crisafulli et Bernard.

Distribution:

Isidore Potard . . . . . MM. Labranche. Fortuné Chambly . . . . . Leprin. Jacques de Moutbrion . . . . . Linières. Joseph . . . . . Louis. Un domestique . . . . . Alexandre. Chiquita . . . . . M<sup>mes</sup> Cantrelle. Cécile . . . . . Lagarde. Juliette de Thécin . . . . . Garniery. Jeannette Savoureux . . . . . Delafaye. Clara . . . . . Allain. Fanny . . . . . J. Orain.

1<sup>re</sup> représentation de

GRINGOIRE

Comédie en 1 acte, du Théâtre-Français, par M. Th. de Banville.

Distribution:

Louis XI . . . . . MM. V. Le Brun. Pierre Gringoire . . . . . Linières. Simon Fourniez . . . . . Allain. Olivier-le-Daim . . . . . Fauchoux. Loyse . . . . . M<sup>mes</sup> Lagarde. Nicole Andry . . . . . J. Orain.

ORDRE: 1. *Gringoire*; 2. *Le Petit Ludovic*.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA NUIT AUX ÉMOTIONS

Le vide de sa chambre ne faisant qu'accroître son désespoir, l'infortuné mari, qui n'avait nulle envie de dormir d'ailleurs, revint dans son bureau particulier situé dans la pièce contiguë: le système nerveux surmené depuis deux jours ne lui criait pas encore à l'oreille: Je suis vaincu; le jeune magistrat ressentait, au contraire, un besoin d'agitation, de mouvement, d'occupation même, tout ce qui pouvait enfin apporter une diversion à sa peine.

De temps en temps, sans qu'il s'en doutât, une oreille discrète écoutait au dehors de l'appartement si le maître sommeillait. Un œil de lynx essayait, à travers le jour de la serrure, de savoir s'il y avait encore de la lumière; mais toujours le léger bruit des livres ou des papiers indiquait clairement que le sommeil avait fui cette demeure, et que c'était pour tous ceux qui l'habitaient nuit blanche à passer.

Vers une heure et demie du matin, un cri rauque, strident, retentit par toute la maison.

Anatole se leva aussitôt de son fauteuil où il commençait à s'assoupir et écouta. Les cris plus forts et plus répétés continuèrent; un bruit de pas

se fit entendre dans l'escalier. M. de Verchesne, d'une enjambée, fut à la porte et l'ouvrit.

— Qu'est-ce? demanda-t-il.

Rosine, la femme de chambre, les traits bouleversés, les yeux hagards et toute tremblante, se jeta avec effarement sur son maître en s'écriant:

— Madame!...

— Remets-toi de ta frayeur...

— Madame! vous dis-je, elle est en bas, elle m'a parlé...

— Follé! s'écria le mari d'Adrienne en sentant ses larmes couler de nouveau; assieds-toi et ne déraisonne plus.

— Madame!... entendez-vous, cria plus fort la domestique; madame est vivante; madame est au salon, venez donc!

Et Rosine, haletante, puisant dans son effroi une force surhumaine, entraîna violemment M. de Verchesne.

— Vous verrez que j'ai toute ma raison, ajouta-t-elle.

Arrivé au bas de l'escalier, Anatole poussa lui-même une exclamation intraduisible. Dans le salon à peine éclairé, une ombre, une femme bien reconnaissable, Adrienne enfin, se tenait debout, belle comme le soir où il l'avait vue pour la première fois et le sourire aux lèvres.

— Oh! mon Dieu! s'écria M. de Verchesne en levant ses yeux vers le ciel, c'est donc vrai que les

morts sortent parfois du tombeau!

— Les morts, non, répondit la jeune femme, mais les vivants, oui, quand on les a couchés dans leur linceul endormis seulement.

Anatole, au comble de l'émotion, fit deux pas en avant; il se figurait être le jouet de son imagination; il ne croyait pas encore à la présence réelle de l'épouse qu'il avait tant chérie.

— Oh! chère ombre adorée, murmura-t-il, reviens souvent me visiter dans le silence des nuits.

Adrienne se jeta au cou de son mari:

— Mais, mon bien-aimé, répartit M<sup>me</sup> de Verchesne, je ne suis pas une ombre, je suis vivante, bien vivante, et je reviens vers toi. Tu m'as cru morte, hélas! et tu m'as pleurée; réjouis-toi, maintenant; me voilà réveillée de mon long sommeil; nous allons reprendre notre vie à deux si intime et si douce; oh! qu'il fait bon vivre!... Si tu savais mes angoisses, quand j'ai repris mes sens; si tu connaissais ma terreur et mon épouvante, lorsque je me suis arrachée du suaire qui m'enveloppait... Tiens, je ne veux plus y songer, tant je suis tout au bonheur de te revoir.

Cette fois, M. de Verchesne était tout à fait convaincu. Ce n'était pas un fantôme qu'il avait devant lui, mais sa belle et charmante jeune femme; il la contemplait avec ravissement et la couvrait de baisers.

— Parle-moi toujours, répétait-il en lui pressant tendrement les mains, j'ai peur de te perdre encore.

— Ne crains rien; si la tombe m'a rejetée, ce n'est pas pour me reprendre de sitôt.

Anatole passait ses mains sur son front, fermait les yeux, puis les rouvrait; il croyait, malgré lui, que cette douce vision allait disparaître avec le jour, à tout instant peut-être; mais non, son Adrienne était à ses côtés; les boucles blondes de ses cheveux effleuraient son visage; son bras entourait son cou; M<sup>me</sup> de Verchesne était là, pleine de vie et de santé.

Rosine, elle aussi, avait repris entièrement ses esprits. Dans sa joie d'avoir retrouvé sa maîtresse, elle serait allée réveiller toute la ville pour lui annoncer l'heureuse nouvelle. Si M. de Verchesne ne l'eût priée de n'en rien faire. Les autres domestiques de la maison, réveillés et sur pied également, criaient au miracle; jamais événement plus étonnant ne s'était produit à Neufchâteau.

Brisée par tant d'émotions diverses, Adrienne éprouva le besoin de goûter un peu de repos; son mari, au contraire, sous le coup de la scène que nous venons d'esquisser, eût passé une nuit encore sans songer au sommeil. Il prit le bras de la chère épouse rendue à son foyer, le passa sous le sien et regagna sa chambre avec elle; un instant après, étendue sur son lit, M<sup>me</sup> de Verchesne reposait dans une demi-somnolence. Anatole, assis dans un fauteuil, en face d'elle, ne pouvait détacher ses regards de sa femme; parfois l'idée du doute s'emparait de nouveau de son esprit. Non, je rêve, disait-il à voix basse; un tel bonheur n'est pas de ce monde? Et puis, ce sommeil qui revenait si promptement terrasser celle qu'il avait tenue si longtemps en sa puissance, ne présageait-il rien de fâcheux? Oh! l'horrible nuit! Quand donc allait-elle finir!...

(A suivre.)

SOPHONYME LOUDIER.

Étude de M<sup>e</sup> PASQUIER, notaire à Montsoreau.

**A VENDRE UN PRÉ**

De 3 hectares 7 ares, En Russé, près Villeberrier. Bon placement.

Étude de M<sup>e</sup> TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> octobre 1884,

**CHATEAU MEUBLÉ**

Consistant en : 12 chambres de maîtres, 9 chambres de domestiques, 2 salons, grande salle à manger, 2 offices, écurie à 6 chevaux, avec boxe, remise pour 6 voitures ; Gaz, eau de source ; Chapelle avec sacristie ; Jardins fruitiers et potagers, bosquets, prairies ; Le tout d'une contenance de 11 hectares environ, Situé sur le bord d'une rivière, A 16 kilomètres de Saumur, 2 kilomètres d'une gare, 7 heures de Paris. S'adresser audit notaire. (102)

Étude de M<sup>e</sup> GABILLON, notaire à Ingrandes.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE, BELLE PROPRIÉTÉ DES CHESNAIES

Près le bourg d'Ingrandes, à 3 kilomètres de Saint-Patrice (ligne de Tours à Nantes),

Comprenant : bâtiments de maître et de basse-cour, bâtiments de fermier, vastes et jolies caves, vendangeoir, cuves, pressoir et accessoires, cours, jardin d'agrément, jardin potager, terres et vignes de très-bon cru.

Le tout d'un seul tenant et contenant 10 hectares 12 ares.

Jolie vue, chasse et pêche.

S'adresser, pour traiter, à M. CHAUMIN-BENARD, à Gizeux ;

Et, pour tous renseignements, à M. Jacques ROCHEREAU, expert à Ingrandes, et audit M<sup>e</sup> GABILLON.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1884, UNE MAISON

Rue Haute-Saint-Pierre, Composée de 14 pièces meublées et de diverses dépendances.

S'adresser à M. DAROUSAT, rue Haute-Saint-Pierre, n° 29, Saumur.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1884, BEAU ET VASTE

MAGASIN Rue du Port-Cigongne.

S'adresser à M<sup>me</sup> DUPUY-LEBRETON, même rue. (86)

MINISTÈRE DE LA GUERRE

**ADJUDICATION DE DIVERSES FOURNITURES**

Pour l'atelier d'Arçonnerie de Saumur.

Le mardi 4 mars 1884, à deux heures, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, par groupe, sur soumissions timbrées et cachetées, des fournitures ci-après, à faire pendant l'année 1884, savoir :

2<sup>e</sup> GROUPE.

Fer de Berry. Tôle d'acier. Tôle de fer.

3<sup>e</sup> GROUPE.

Acides divers. Axonge. Chiffons. Colle de nerfs et d'os. Huile de pied de bœuf. Huile épurée (à brûler). Minium en poudre. Savon noir. Suif de mouton. Balais de broyère. Feuilles de papier de verre. Papier d'emballage. Ingrédients et divers objets.

7<sup>e</sup> GROUPE.

Bois en plateau. Planches pour caisses. Pailles d'emballage. Bâtons de houx.

8<sup>e</sup> GROUPE.

Cuir divers.

Bœuf ou vache. Buffle. Cheval. Basanes. Veaux. Peaux diverses. Morceaux de cuir pour sièges.

10<sup>e</sup> GROUPE.

Outils pour ouvriers en bois. id. en fer. Meules de grès. Lames de scie mécaniques. Objets divers de quincaillerie. Pointes ou clous d'emballage. Vis assorties pour arçons. Rivets en cuivre rouge. Clous rivets en fer.

Le public sera admis à prendre connaissance du cahier des charges qui est déposé :

1<sup>o</sup> Dans les bureaux de M. le Sous-Intendant militaire chargé du service du campement à Paris ;

2<sup>o</sup> De M. l'Intendant militaire, directeur du service de l'Intendance du 9<sup>e</sup> corps d'armée à Tours ;

3<sup>o</sup> De M. le Sous-Intendant militaire, à Saumur ;

4<sup>o</sup> Au bureau de l'officier d'administration comptable de l'Arçonnerie.

Le Sous-Intendant militaire, SCHUSTER.

**LE PULICIDE**

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'HOY, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

**MAISON**

Rue Saint-Jean, n° 29.

Un 1<sup>er</sup>, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon ; Au 2<sup>e</sup>, deux chambres à coucher ; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine ; diverses servitudes ; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

**AVIS**

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

**AUX ÉLÉGANTS**

**CHÉMISERIE MODÈLE**

**M. MONTEL**

12, rue Beaurépaire, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

**A VENDRE**

VIN BLANC pour bouteilles, des meilleurs côteaux, logé en fûts de 195 à 200 litres.

S'adresser, 7, rue Cendrière, à Saumur, chez M. GUÉDON.

**A CÉDER**

PRÉSENTEMENT

**FONDS D'ÉPICERIE**

Et DÉBIT de VIN.

S'adresser au bureau du journal.

**GUIGNON**

Courrier de Saumur à Baugé,

Se charge de toutes les commissions pour Baugé et pour la ligne.

Service de voitures à volonté le jeudi et le samedi. Service régulier de Saumur ; départ à 4 heures du soir.

Hôtel des Voyageurs, à Saumur.

Manufacture de Pianos et Orgues

12 Médailles d'honneur.

**LÉPICIER**

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.

Adresser les demandes au bureau du journal.

**AU GAGNE-PETIT**

NOUVEAUTÉS

M. PETIT-SALMON demande un apprenti.

UNE CUISINIÈRE, âgée de 45 ans, demande une place.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME se propose pour cirer les parquets, entretenir les maisons, faire le jardinage et soigner les malades le jour et la nuit.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE comme expéditionnaire, dans une étude de notaire, à Saumur, un MILITAIRE RETRAITÉ ayant une bonne écriture.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti pour Mercerie et Rouennerie.

S'adresser à M. LEPAGE, rue de la Tonnelie. (149)

UN MÉNAGE demande une place, le mari comme JARDINIER, la femme comme femme de service.

S'adresser au bureau du journal.

UN GARÇON, muni de bons certificats, demande une place de cocher.

S'adresser au bureau du journal.

Une ancienne Compagnie d'assurances demande un REPRÉSENTANT pour l'arrondissement de Saumur.

S'adresser à l'Inspecteur, hôtel de Londres, Saumur. (130)

**A VENDRE**

VOITURE DE VOYAGE presque neuve. — Occasion.

S'adresser au bureau du journal.

**LEÇONS D'ANGLAIS**

Prix modéré.

S'adresser à Miss RIVE, pensionnat de M<sup>lle</sup> Bonifas, 21, rue du Pressoir-Saint-Antoine. (145)

LIBRAIRIE ABEL PILON

**A. LE VASSEUR, SEUR**

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

par mois

Fr. 10

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

**MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878**

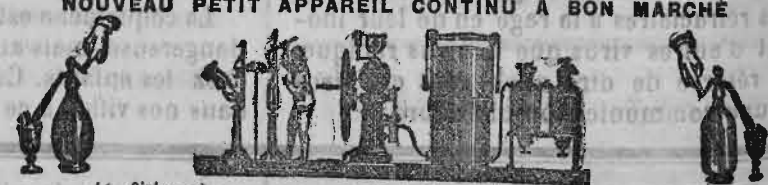
**APPAREILS CONTINUS**

POUR LA FABRICATION DES BOISSONS GAZEUSES

Baux-de-Seltz, Limonades, Soda-Water, Vins mousseux, Bières

LES SEULS QUI SOIENT ARGENTÉS À L'INTÉRIEUR

NOUVEAU PETIT APPAREIL CONTINU À BON MARCHÉ



Les Siphons à grand et à petit levier sont solides et faciles à nettoyer.

**MAISON J. HERMANN-LACHAPELLE**

J. BOULET & C<sup>ie</sup>, Successeurs, INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

RUE BOINOD, 31-33 (Boulevard Ornano, 4-6) PARIS

ENVOI FRANCO DU PROSPECTUS DÉTAILLÉ

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 1883)												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						
Heures	Minutes	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.			
3 heures	8 minutes													
6	55													
8	56													
1	35													
3	33													
7	15													
10	36													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.						
Heures	Minutes	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.				
3 heures	26 minutes													
8	31													
9	37													
12	49													
4	44													
7	4													
10	24													
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.														
		Saumur. (départ)	6 05	7 55	Thouars. (départ)	8 56	3 50	Montreuil-Bellay. (départ)	7 58	2 49	9 33	Poitiers. (départ)	5 50	12 10
		Chacé-Varrains. (départ)	6 15	9 01	Brion-sur-Thouet. (départ)	9 09	4 02	Loudun. (départ)	8 27	3 14	9 53	Neuville. (départ)	6 28	12 55
		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg. (départ)	6 23	9 10	Lernay. (départ)	9 18	4 10	Arçay. (départ)	8 27	3 14	9 53	Mirebeau. (départ)	6 55	1 28
		Montreuil-Bellay. (arrivée)	6 38	9 27	Montreuil-Bellay. (arrivée)	9 45	4 27	Mirebeau. (départ)	8 27	3 14	9 53	Arçay. (départ)	8 01	2 27
					Thouars. (arrivée)	7 46	9 16	Saumur. (arrivée)	10 32	5 03		Loudun. (départ)	8 38	3 13
												Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur,